

RAPPORT N° 03/1-64
au Conseil Municipal

OBJET

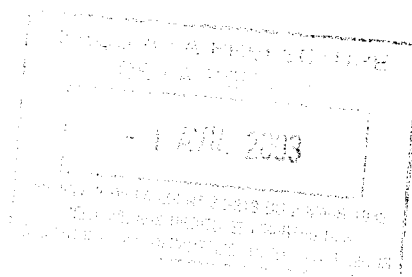
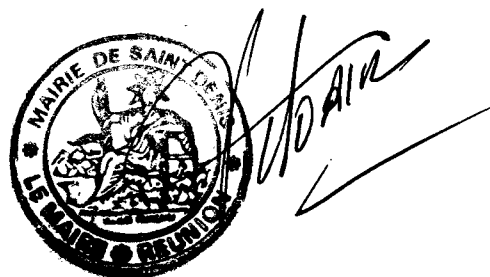
**GESTION DE L'EFFECTIF COMMUNAL
CREATION DE POSTE AU TABLEAU DES EFFECTIFS
(Bibliothécaire)**

Pour les besoins des services, il apparaît nécessaire de procéder à la création au tableau des effectifs d'un poste de Bibliothécaire.

Les crédits nécessaires seront prévus à l'Article 6411 du Budget 2003.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**LE MAIRE
René-Paul VICTORIA**



DELIBERATION N° 03/1-64
du conseil municipal
en séance du vendredi 21 mars 2003

OBJET

**GESTION DE L'EFFECTIF COMMUNAL
CREATION DE POSTE AU TABLEAU DES EFFECTIFS
(Bibliothécaire)**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Com-
munes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 03/1-58 présenté par le Maire ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve la création à l'effectif communal d'un poste de Bibliothécaire.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le **28 MARS 2003**

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA

